

L'an deux mil dix-sept, le 10 avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 4 avril, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

10 avril 2017

Conseillers présents : ROUSSEL Chantal, GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, FIGUEIREDO Analio, CANO Tony, ESCLATINE Lydia, Nicolas BIERI, TERRANOVA Philippe.

Conseillers absents : PIROUX Cyril, SOUILLER Guy (pouvoir à ROUSSEL Chantal),

Secrétaire de séance : Lydia ESCLATINE.

Délibération n° 4- Vote des taux des contributions directes :

Compte tenu des projets d'aménagement et de la baisse des dotations de l'état, Madame le maire propose d'augmenter les taux des contributions directes locales.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide d'appliquer pour 2017 les taux de contributions suivants :

- 12.94 % pour la taxe d'habitation (TH),
- 13.75 % pour la taxe sur le foncier bâti (TFB)
- 67.00 % pour la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Chantal ROUSSEL



C. Roussel